



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**



COMITER DTSF

9 juillet 2020



ORDRE DU JOUR

- **Mesures d'urgence et plan de reprise**
(illustrations sur la DTSF)
- **Consultation sur les listes captages et ouvrages continuité du futur SDAGE**
- **Le programme de mesures : illustrations des objectifs d'atteinte du bon état sur la COMITER**
- **Travaux de la COMITER**
 - **COMITER en septembre : Avis EPAGE Grand Morin**
 - **FORUM le 2 novembre**



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**



COMITER DTSF

Mesures d'urgence et plan de reprise

Mesures d'urgence

Répondre à la situation d'urgence rencontrée par les maîtres d'ouvrage:

Des mesures votées par le CA le 11 mai et le CB le 20 mai

- **Aides exceptionnelles à l'hygiénisation des boues** de stations d'épuration urbaines
- **Surcoût Covid**
- Mesures visant à **soutenir la trésorerie** des maîtres d'ouvrage
- **Prolongation des délais**

Mesures de soutien temporaire

dossiers avant le 31 juillet 2021 et dont les travaux seront engagés avant fin 2021):

Pour les dossiers prioritaires

pour l'atteinte du bon état des masses d'eau dont **plan baignade** : **taux de 60%** pour l'épuration collective, les réseaux d'assainissement, la réduction des rejets polluants par temps de pluie, sans avance.

AEP

- **lutte contre les fuites : 60% en ZRR, 40% pour les communes** hors ZRR et hors métropole et communautés urbaines
- **financement à 60% des projets prioritaires** pour des **aspects quantitatifs uniquement** % projets prioritaires pour des aspects quantitatifs uniquement

Augmentation du taux d'aide à 80 % pour les dispositifs de franchissement des ouvrages, **uniquement pour les ouvrages servant à la navigation**

Augmentation à 90% du taux de subvention pour les suppressions d'obstacles

Aide à l'investissement pour la récupération des déchets flottants

Aide sur 3 ans pour le développement d'aires éducatives pour la biodiversité

Mesures pérennes

- **Revalorisation du forfait branchement** pour la mise en conformité en Ile de France (+20%)
 - passage de 3500€ à **4200€/branchement privé**



Plan de reprise des partenaires financeurs

> Région Ile de France

- Soutien aux agriculteurs, aux horticulteurs et pépiniéristes touchés par la crise

> Conseil départemental de Seine et Marne

- Soutien aux activités économiques, touristiques et sociales
- Dans le domaine de l'eau :
 - » Augmentation des taux aides (STEP prévues au SDASSII)
 - » Adaptation des délais et traitement des surcoûts au cas par cas

> Conseil départemental des Yvelines

- Soutien aux exploitations agricoles, pour le maraîchage et cas par cas.
- Renforce son outil de recensement des producteurs locaux et de communication dans le but de répondre à la demande croissante de ventes directes à la ferme.
- Soutien au BTP



Illustrations : dossiers franciliens retenus par les mesures d'urgence et le plan de reprise

Maitres d'ouvrage	Type de travaux	Priorités
COM AGGLO Melun Val de Seine	AEP : Sectorisation	Surcoût Covid
CA COULOMMIERS PAYS DE BRIE	Réseau transfert à la STEP de Guérard	Inscrit dans le PAOT (BE Grand Morin aval)
CA COULOMMIERS PAYS DE BRIE	STEP de Guérard	Inscrit dans le PAOT (BE Grand Morin aval)
CC LES PORTES DE L'ILE DE FRANCE (78840 FRENEUSE)	Branchements	Mesures perennes majoration branchements IDF
SIAVHY	Branchements	Mesures perennes majoration branchements IDF
SIAVHY	Création de réseau	travaux inscrits au CTEC Yvette
DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT DENIS	Suppression de 7 regards mixtes	Travaux plan baignade
#PARISESTMARNE&BOIS	CREATION RESEAU EU	Travaux plan baignade et inscrits au CTEC
SIA REGION ST GERMAIN EN LAYE	CONSTRUCTION BASSIN ORAGE CORBIERES AU PECQ	Travaux inscrits au CTEC
GRAND PARIS EST T9	Mise en séparatif et rehabilitation EU (Gagny)	Travaux plan baignade et inscrits au CTEC





ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

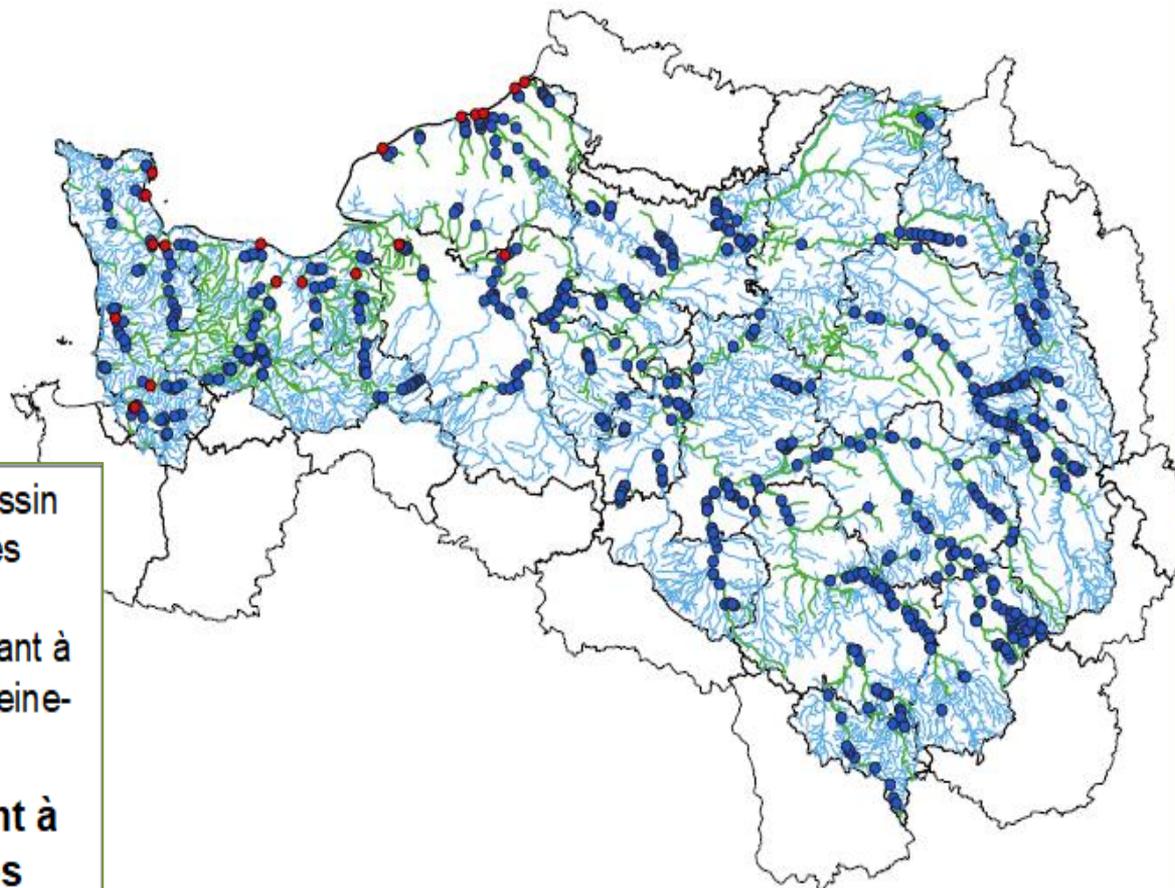
**eau
seine
NORMANDIE**



COMITER DTSF
**Consultation sur les listes captages et
ouvrages continuité**

Plan d'action « continuité apaisée »

Ouvrages prioritaires du bassin Seine-Normandie



**767 ouvrages en L2 du bassin
Seine-Normandie priorisés**

**Environ 3300 ouvrages restant à
traiter en L2 sur le bassin Seine-
Normandie**

**1/4 des ouvrages restant à
traiter en L2 priorisés**

0 10 20 km



Délégation de
Bassin Seine-Normandie

**Ouvrages prioritaires au
titre de la continuité
écologique**

LEGENDE

Ouvrages prioritaires

● Ouvrages "verrous"

● Autres ouvrages

— Cours d'eau classés en liste 2

Ce document est édité à titre informatif,
il n'a pas de valeur juridique

Données :
DRIEE

Auteur : C. BRANDSCOURT
Mai 2020

Ouvrages priorités en Île-de-France et sur les grands axes navigables

Ouvrages priorités parmi les ouvrages restant à traiter sur le périmètre Île-de-France

170 ouvrages en L2 de la région
Île-de-France et des grands axes
navigables priorités

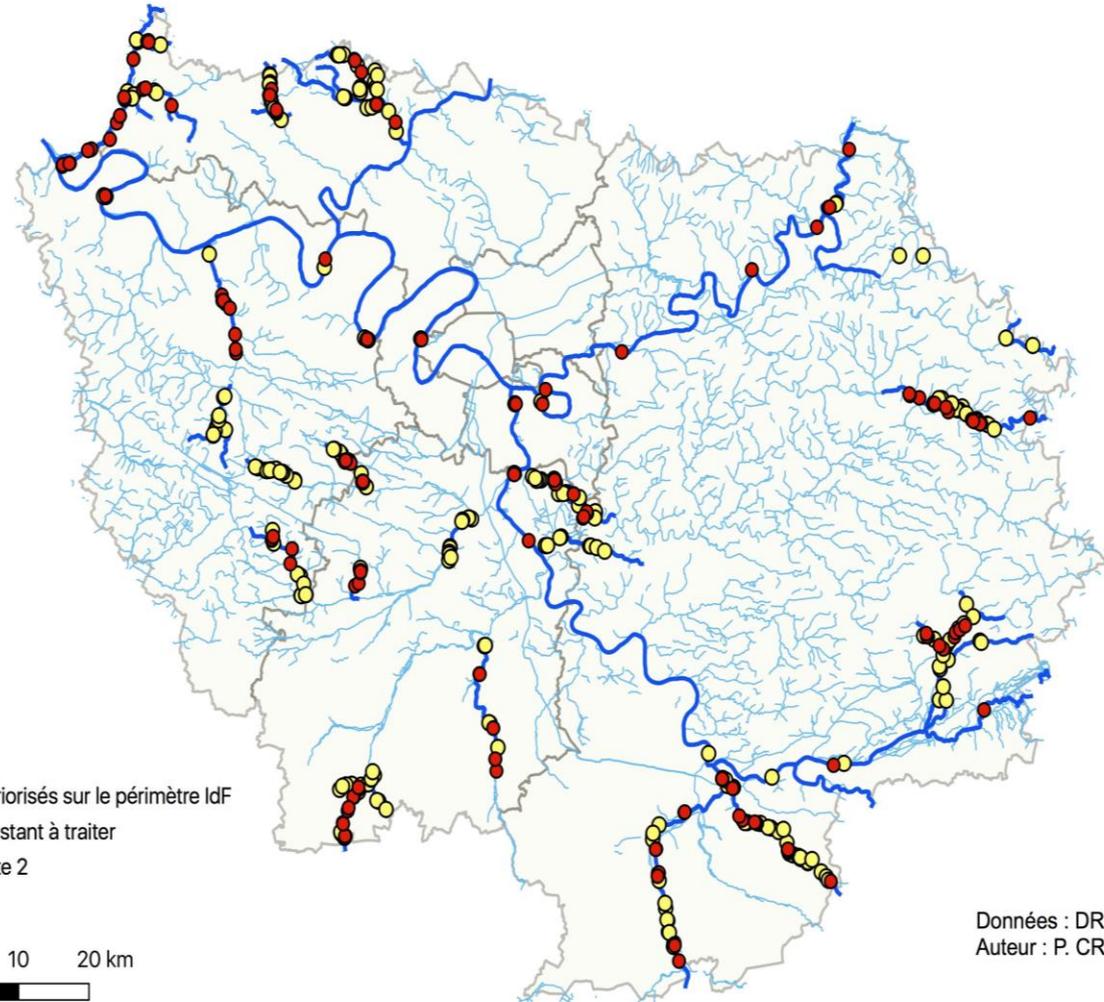
Environ 450 ouvrages restant à
traiter en L2 en Île-de-France et
sur les grands axes navigables

**40 % des ouvrages restant
à traiter en L2 priorités**

Légende

- ouvrages en L2 priorités sur le périmètre IdF
- ouvrages en L2 restant à traiter
- cours d'eau en liste 2
- cours d'eau

0 10 20 km



Données : DRIEE
Auteur : P. CRIBIU

Perspectives sur le travail de priorisation

- Discussions entamées par la DRIEE avec la **DRAC IdF** et le **service en charge de l'inspection des sites de la DRIEE** afin de repérer les ouvrages « faciles » à traiter au regard des **enjeux patrimoniaux/paysagers** et ceux nécessitant un travail plus conséquent.

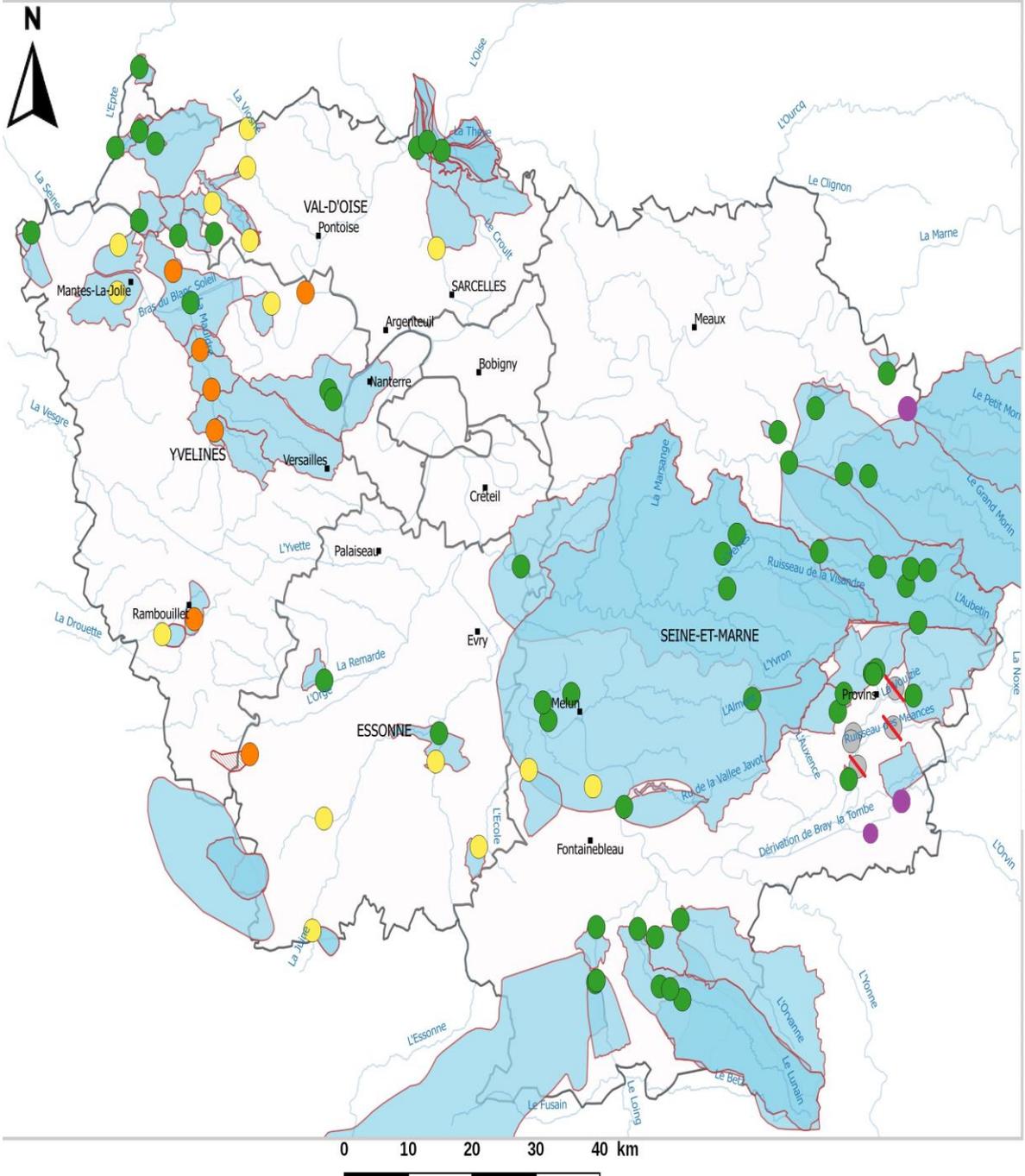
- Prise en compte dans le **SDAGE** et le **PDM** du cycle 2022-2027 ainsi que dans les **PAOT**



Disposition 1.5.1 du projet de SDAGE : Prioriser les actions de restauration de la continuité écologique sur l'ensemble du bassin au profit du bon état des cours d'eau et de la reconquête de la biodiversité.

- Avancer sur la **focalisation des moyens administratifs, financiers et de contrôles**

Captages prioritaires



Etat d'avancement de l'élaboration des plans d'action concernant les captages prioritaires en Ile-de-France

Édité le 18 novembre 2019

- Captage nouvellement désigné prioritaire
- ~~Captage retiré de la liste prioritaire~~

Etat d'avancement des plans d'action

- Démarche non initiée (7)
- Plan d'action en cours d'élaboration (15)
- Plan d'action validé (53)
- Captage abandonné ou démarche reconsidérée (5)

Délimitation des aires d'alimentation de captage

- Aire d'alimentation de captage validée
- Aire d'alimentation de captage en cours de définition
- Cours d'eau
- Limites départementales

Échelle : 1:691 192
 Système de coordonnées : RGF93 / Lambert-93
 Données : DDT d'Ile-de-France
 Réalisation: BL, DRIEE-IF



Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie

Instruction du 5 février 2020 relative à la protection des captages prioritaires

- **Mobilisation** des acteurs, et les **collectivités** en particulier
 - **Coordination** des services et opérateurs de l'État via le CAR (région) et les MISEN (départements)
 - *Formalisation d'une stratégie régionale qui traduit la coordination des politiques publiques et des acteurs ⇒ fin d'année 2020*
 - *Déploiement d' « engagements formalisés » pour concrétiser les accords entre les parties*
 - Comité de pilotage régional le 16 juin, poursuite des travaux dans les départements
-



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**



Projet de programmes de mesures et objectifs des ME franciliennes





Projet de Programme de Mesures & Objectifs du SDAGE 2022-2027

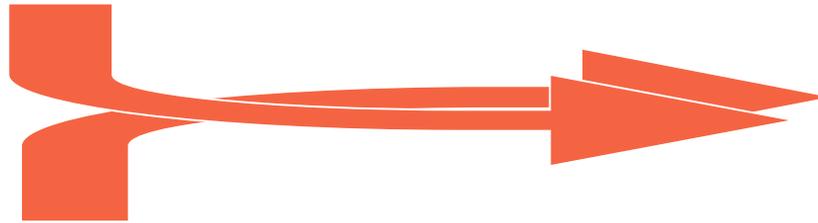
COMITER 9 juillet 2020

Plan de gestion DCE = SDAGE et Programme de Mesures



- Le comité de bassin

- Une organisation et une adhésion des acteurs
- = les orientations et les dispositions du SDAGE



Pour le cycle 2022-2027 des mesures pour atteindre les objectifs assignés aux masses d'eau

- Des actions concrètes tenant compte des moyens
- = le programme d'actions dit « programme de mesures »



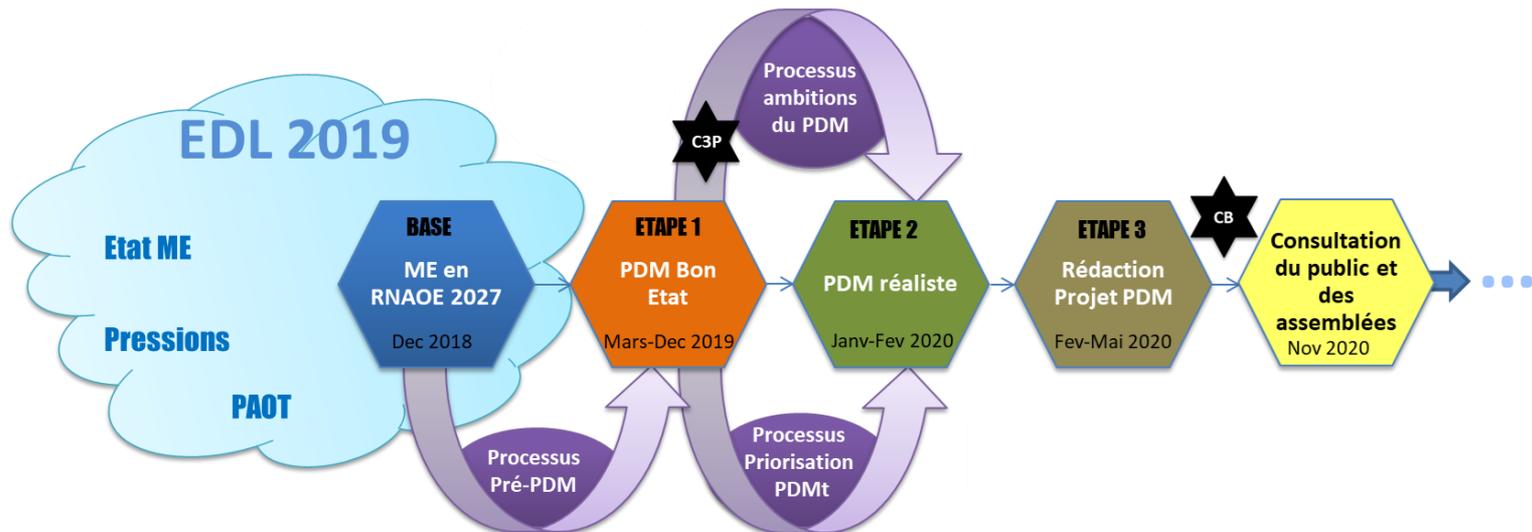
- Le préfet coordonnateur de bassin



Le Programme de Mesures

Un programme de mesures, pourquoi ?

- Le PDM est un travail de co-construction des services de l'État, des établissements publics de l'État et des acteurs de l'eau basé sur des **éléments communs d'organisation**,
- Le PDM du bassin Seine et cours d'eau côtiers normands présente les mesures nécessaires sur la période 2022-2027 pour atteindre les objectifs environnementaux définis dans le SDAGE en application de la Directive Cadre sur l'Eau. Ces mesures répondent aux principaux enjeux de gestion de l'eau déduits de l'état des lieux révisé en 2019,





eau
seine
NORMANDIE

Les principales mesures

Hydromorphologie :

Intégration du plan de priorisation de la continuité apaisée

Renaturation, restauration, entretien des milieux

Agriculture :

Respect réglementation sur la gestion des intrants (pesticides et nitrates)

Protection renforcée des 378 captages prioritaires

Érosion, ruissellement, risques eutrophisation marine (plan d'actions)

Enjeux microbiologie

Assainissement et industrie :

Intervention sur les stations, les réseaux, la gestion du pluvial, enjeu microbiologie

Réduction à la source des substances (rejets ponctuels, objectif bassin)

Ressource :

Économie d'eau et mesures de gestion

Gouvernance :

Structure de gestion locale (SAGE notamment)



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau



eau
seine
NORMANDIE

Coût du programme de mesures

Domaine	Type de mesures	PDM 2016-2021	Projet PDM 2022-2027
Milieux	Continuité	130	430
	Morphologie	240	300
	Zones Humides	60	20
	Total "milieux"	430	750
Assainissement	STEU	1 390	280
	Réseaux	1 550	630
	Pluvial	720	1 230
	ANC	470	200
	Total "assainissement"	4310	2 340
Industrie		550	330
Agriculture	Changements de pratiques et systèmes, limitation des transferts	1090	2370
Prélèvement	Sobriété en eau (collectivités et industries)	170	320
Gouvernance		70	70
TOTAL		6,6 Mds	6,2 Mds

➤ Un coût du PDM du même ordre de grandeur que pour le cycle 2016-2021

➤ Des enveloppes milieux et agriculture plus importantes,

➤ Une plus grande ambition sur le **pluvial et la sobriété en eau** pour répondre aux défis du changement climatique

➤ Un besoin moindre sur les systèmes de traitement des eaux usées




**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



eau
seine
NORMANDIE

Fiche par unité hydrographique

Unité hydrographique AISNE VESLE ET SUIPPE VO.5
333 000 habitants 2 847 Km² 610 Km de cours d'eau



Ce territoire majoritairement agricole est occupé à plus de 70 % par des cultures, notamment la viticulture, ainsi qu'à 20 % par des massifs forestiers dont celui de la Montagne de

la mise en place d'actions, à la source, sur les pratiques agricoles au niveau parcellaire, d'actions collectives pour la gestion des eaux de ruissellement et la maîtrise des phénomènes d'érosion des sols, et d'actions collectives pour gérer les pesticides issus des traitements viticoles sur la zone viticole de l'AOC Champagne,

Reims.

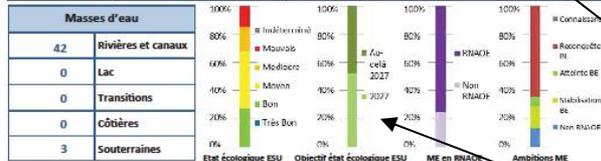
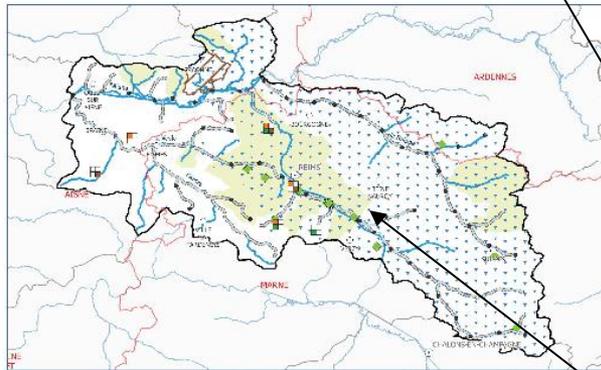
Le territoire est également très marqué par l'influence de la métropole de Reims, vaste centre urbain regroupant la majorité de la population du territoire. Les principaux enjeux pour les rivières de ce territoire sont :

- la poursuite de la réhabilitation de stations d'épuration vieillissantes ou dont le traitement n'est pas conforme à la DCE,

- l'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales notamment pour les communes raccordées à la station d'épuration de l'agglomération rémoise,
- une attention particulière sera portée aux rejets vinicoles très spécifiques de cette unité,

- la restauration de la dynamique fluviale naturelle, de la diversité des habitats (bassin de l'Andrie) et de la continuité écologique sur la Suipe (classée en liste II) et sur les affluents qui ont souvent été très aménagés. La qualité de la masse d'eau souterraine FRHG207 est mauvaise, de façon avérée pour les nitrates et potentielle pour les pesticides. La réduction des intrants et la sécurisation de l'alimentation en eau potable sont indispensables. Des actions sur les captages identifiés au titre du SDAGE devront être démultipliées pour réduire les pollutions diffuses (captages de Taissy, Puisieux, Suipees, Hauvine).

Des actions de connaissance seront à mener pour définir les besoins de gestion quantitative des masses d'eau.



AISNE VESLE ET SUIPPE VO.5
SAGE "Aisne Vesle Suipe" mis en œuvre

Mesure	Nom de la mesure	SO	C	µ	E	ME%
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU					7
ASS0402	Reconstruction ou création d'une nouvelle STEP Hors Directive ERU					2
ASS0502	Equiper d'une STEP Hors Directive ERU					7
ASS0801	Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif					2
ASS13	Nouveau système d'assainissement ou amélioration du système d'assainissement					11
Réduction des pollutions des industries						
IND12	Mesures de réduction des substances dangereuses					2
IND13	Mesures de réduction de pollution hors substances dangereuses					4
Réduction des pollutions agricoles						
AGR0101	Agriculture - Etude globale et schéma directeur					2
AGR0201	Limitation des transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates					7
AGR0301	Limitation des apports de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates					7
AGR0303	Limitation des apports de pesticides					24
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants					7
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC					7
Protection et restauration des milieux						
MIA0101	Milieux aquatiques - Etude globale et schéma directeur					2
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau					44
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique					20
Gestion de la ressource en eau						
RES0101	Ressource - Etude globale et schéma directeur					7

Diagnostic

Tableau de mesures

Carte avec mesures

Histogrammes

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau

Le PDM nécessite une déclinaison locale opérationnelle

un certain niveau de détail qui doit être précisé pour être mis en œuvre

- ❑ Les plans d'action opérationnel territorialisé (PAOT) des Missions Interservices de l'Eau et de la Nature (MISEN)
- ❑ Les plans « Eau et Climat » du 11^e programme d'intervention par la prise en compte des objectifs du SDAGE et des niveaux d'ambition identifiés



eau
seine
NORMANDIE



Les objectifs assignés aux masses d'eau



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

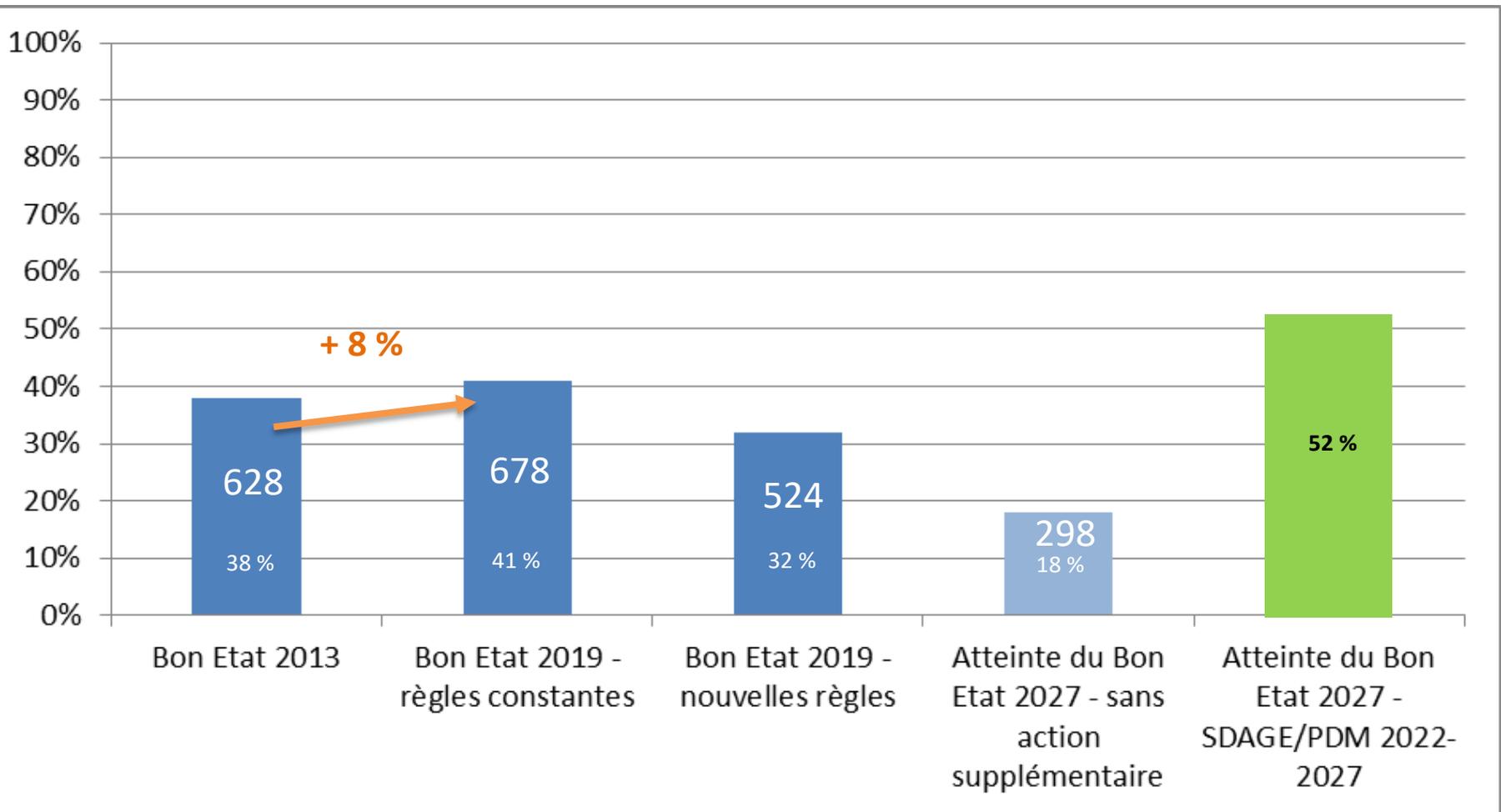
Liberté
Égalité
Fraternité

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

Les engagements du bassin

- + 20 points de bon état écologique des cours d'eau en 2027
- Principe de non-dégradation pour les autres masses d'eau



Etat écologique des cours d'eau : masses d'eau en bon état



eau
seine
NORMANDIE

Objectifs et possibilités offertes par la DCE

Masses d'eau de surface : objectif d'état écologique et objectif d'état chimique (avec et sans ubiquistes)

Masses d'eau souterraine : objectif d'état chimique et objectif d'état quantitatif



Objectifs possibles :

- Bon état depuis 2015
- Report de délai
- Bon état 2021
- Bon état 2027
- Au delà de 2027, atteinte du bon état à 2033 ou 2039 :
 - Conditions naturelles (mesures réalisées – inertie du milieu)
 - Substances nouvellement introduites ou changement de NQE
- Report pour « objectif moins strict » à savoir un objectif inférieur au bon état pour 2027 avec objectif moindre défini pour les éléments de qualité concerné (BE pour les autres) et une ambition de bon état à terme.


PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

Motif de dérogation :

Faisabilité technique, coûts disproportionnés, conditions naturelles.

Objectifs 2027 de bon état pour le bassin Seine-Normandie

	EDL 2019	BE 2027 (y compris 2015 et 2021)
	COURS D'EAU	
Bon état écologique	32%	52%
Bon état chimique avec ubiquistes	32%	36%
Bon état chimique sans ubiquistes	90%	95%
	PLANS D'EAU	
Bon état écologique	9%	15%
Bon état chimique avec ubiquistes	60%	62%
Bon état chimique sans ubiquistes	87%	89%
	LITTORAL	
Bon état écologique	48%	52%
Bon état chimique avec ubiquistes	15%	41%
Bon état chimique sans ubiquistes	74%	89%
	NAPPES SOUTERRAINES	
Bon état chimique	30%	32%
Bon état quantitatif	93%	100%



**eau
seine**
NORMANDIE

Merci de votre attention



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU**

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

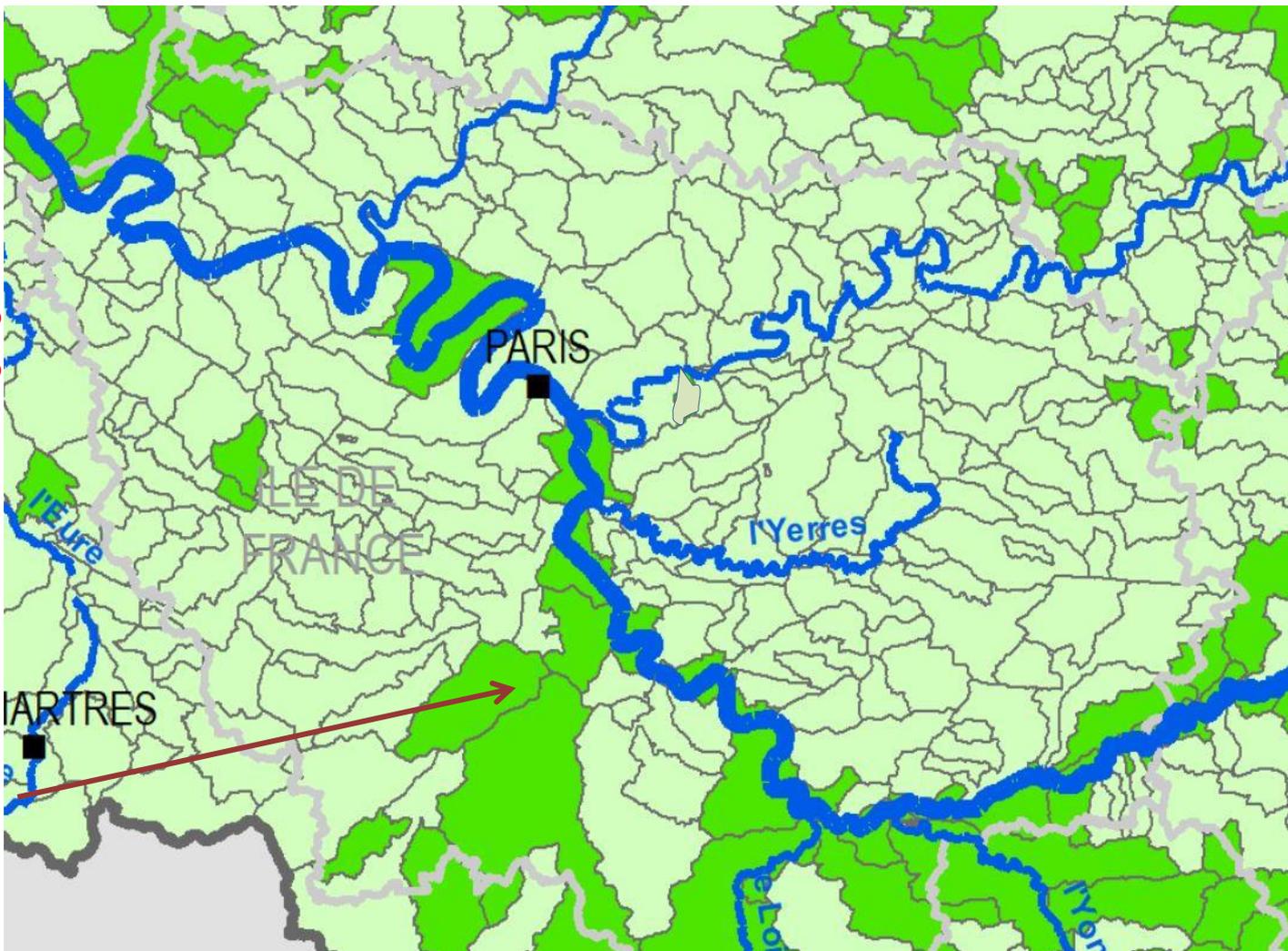
eau
seine
NORMANDIE

Objectifs Etat Ecologique eaux superficielles

Objectifs

BE 2027 13%

OMS 87%



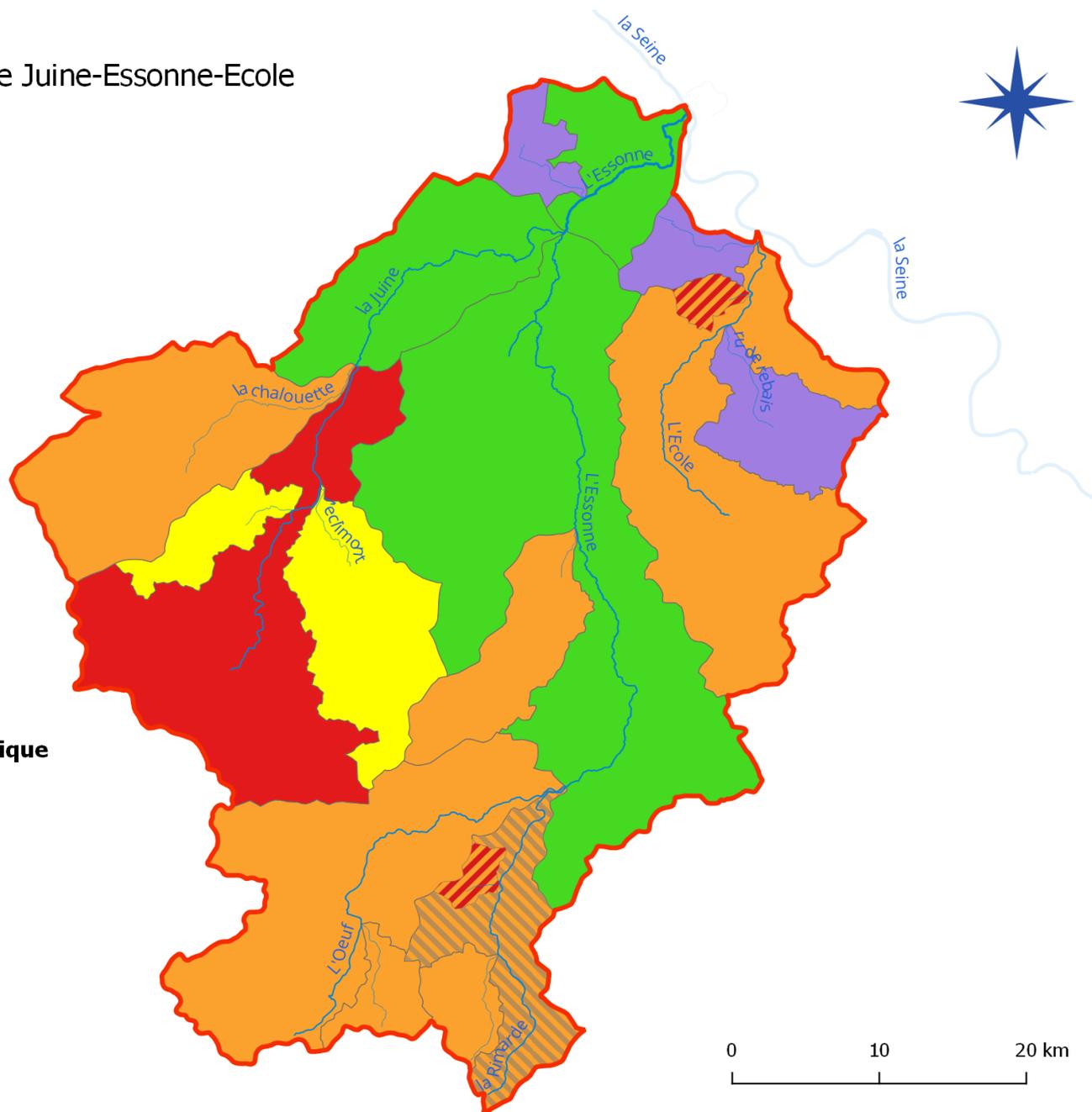
Juine-Essonne-
Ecole



Les différents critères qui justifient les objectifs moins stricts

- Faible de débit au regard de la pression P/Q
- Nitrate : déclassement sur plusieurs années
- Hydromorphologie : ouvrages, rectifications...
- Pesticides : déclassement sur plusieurs années
- Phosphore : déclassement sur plusieurs années
- Rejets pluviaux (Imperméabilisation urbaine et petits cours d'eau)
 - Les critères peuvent se cumuler

Unité Hydrographique Juine-Essonne-Ecole



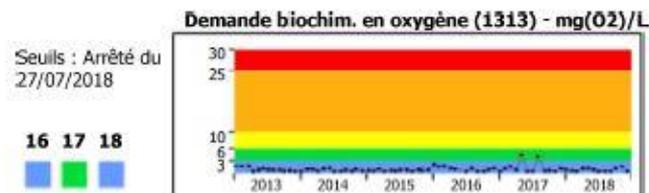
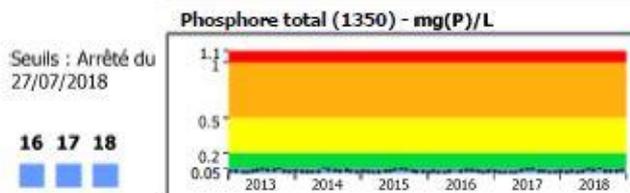
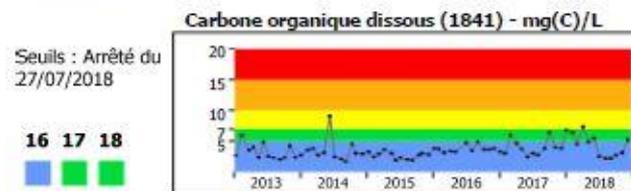
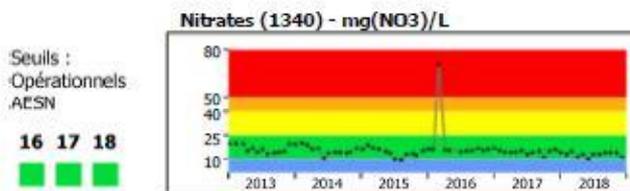
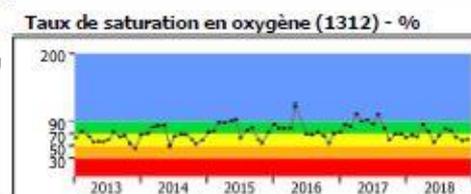
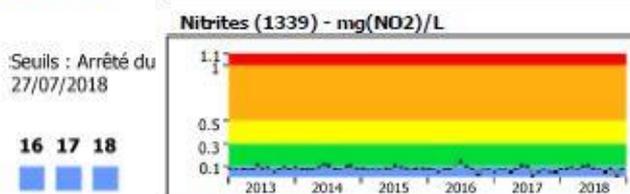
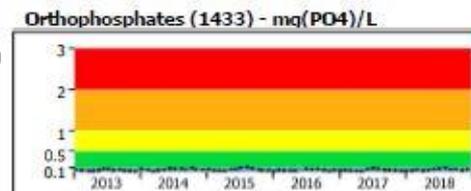
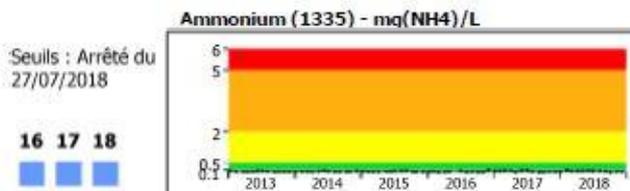
Objectifs d'atteinte de l'Etat Ecologique

-  BE 2021 à maintenir
-  BE à atteindre en 2027
-  OMS-Critères déclassement > 3
-  OMS-Hydromorphologie
-  OMS-Hydromorphologie+Nitrate
-  OMS-Hydromorphologie+Pesticides
-  OMS-Nitrate



Qualité (seuils : arrêté du 27/07/2018) : Très bon : ■ Bon : ■ Moyen : ■ Médiocre : ■ Mauvais : ■ Non Défini : ■

Physico-chimie : qualité par paramètre



Biologie : derniers indices de qualité connus

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Diatomées (EQR IBD)	0,9296	1,0526	0,8713	0,8129	0,9415	0,9296
Invertébrés (EQR I2M2)	0,2588	0,1066		0,1361	0,2312	0,1551
Macrophytes (EQR IBMR)		0,9902		0,8997		1,0564
Poissons (Indice IPR)		12,31				16,96



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**



Les travaux de la COMITER

**Forum des acteurs de l'eau
lundi 2 novembre 2020**

Prochaine COMITER



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE



MERCI DE VOTRE ATTENTION

